

VHU : Dauphin "casse" les prix, comme il "casse" les pieds

Quitte à casser la baraque, autant mettre les pieds dans le plat ! Après avoir mené une petite enquête auprès des professionnels du secteur, on recense en effet bon nombre d'entre eux, partout en France, qui se plaignent régulièrement des méthodes « Dauphin », la maison en question n'hésitant apparemment pas, selon eux, à casser les prix du marché, en achetant plus cher que les confrères recycleurs, ce qui les met évidemment grognons... Et comme les coûts de traitement « normaux » sont connus de tous, on s'est régulièrement posé la question de savoir « comment qu'y font, les bougres » ? Et bien, bonne nouvelle (encore que...), on pourrait avoir un début de réponse. Préparez vous au pire parce que, si tout cela est vrai, c'est honteux, honteux, honteux...

Les « amoureux de Dauphin » ont tous suivi les épisodes précédents, consacrés à une brocante à Versainville, près de Falaise dont l'ex-proprétaire a souhaité boucher un trou afin de construire un parking, lequel trou a été remblayé à grands coups de résidus de broyage automobiles (RBA), « confondus » apparemment avec des gravats... Le brocanteur s'étant fait racheter sa brocante peu de temps après que les doutes aient commencé à planer sur la nature du remblai en question...

Peine perdue, le pot aux roses a été découvert.

Pour l'heure, une campagne de forages est en cours, sous ce parking, après que 40 000 tonnes de RBA aient été découvertes en novembre (voir nos derniers rédactionnels sur le sujet).

« Trente-huit points vont être effectués dans les jours à venir pour estimer le volume des déchets et vérifier ce qui a été enfoui », explique Yvon Ory, de la Drire locale. On n'attend guère de surprise agréable et d'ores et déjà, le député (Nouveau Centre) et ancien maire de Falaise, Claude Leteurtre prédit que *« l'on risque de trouver pas mal de choses. Ce site a eu de multiples utilisations avant l'arrivée de la brocante »*. Broyage d'ordinateurs, décharge municipale et dépôts en tous genres ont été les bienvenus dans ce vallon..., les RBA faisant office de cerise sur le gâteau...

Et comme pour vivre heureux, mieux vaut rester caché, et bien la brocante en question a été rachetée, pile poil ou presque, lorsque ça commençait à chauffer. Pas de bol cependant, les mauvais esprits avaient commencé à jaser (vous savez ce que c'est) en laissant entendre que ce serait une entreprise « dauphinoise » qui se serait portée acquéreur.

Bien vu ! GDE confirme le rachat de la brocante. *« Nous sommes passés par une de nos filiales suisses pour acquérir ces terrains »*, confirme le représentant de GDE qui finance les opérations de forage.

Mais revenons à nos moutons...

Outre les RBA, on aurait dégoté des PCB, des métaux lourds, du plomb... Ce qui nous

rapproche quand même un peu du recyclage des batteries, l'une des activités de GDE dans la région. De là à considérer qu'une partie des déchets ultimes résultant du broyage des batteries serait, elle aussi, passée par là, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Pour autant, cette façon de voir les choses est tout à fait plausible..., ce qui nous a été confirmé par un spécialiste du recyclage des batteries.

Plus fort encore, un second dépôt illégal de déchets automobiles vient d'être repéré à **Soumont-Saint-Quentin**, toujours dans le Calvados. L'entreprise incriminée, vous l'aurez deviné, est notre héros national en la matière, Guy Dauphin Environnement (GDE). Qui « *regrette et va corriger* »... On en arrive à se demander pourquoi diantre, on a collé le mot environnement à la raison sociale de l'entreprise !

Toxiques et métaux lourds seraient en première ligne, dans la suspicion qui prévaut.

René Hamel, consultant en risques industriels et président de l'Observatoire régional de l'écologie, association de défense de l'environnement, confirme, par ailleurs, la découverte de cet autre site d'enfouissement illégal, à savoir celui des anciennes mines de Soumont-Saint-Quentin, à quelques kilomètres de Versainville. La Drire ne dément plus cette info et précise qu'elle va gratter aussi de ce côté-là : il y a de quoi se pencher sur la question puisque 15 000 tonnes y seraient enterrées.

Ce ne serait pas autrement étonnant qu'on ait à faire à une nouvelle version de la caverne d'Alibaba...

Un premier procès-verbal a été dressé et sera vraisemblablement suivi par d'autres, qui seront établis au fur et à mesure de l'avancement des investigations de la Drire. Le procureur décidera pour sa part s'il y a lieu de poursuivre. Le Grape (Groupement régional d'associations) et la FNE auraient déposé une plainte contre X le 12 décembre.

GDE reconnaît les faits. « *Il y a eu des dysfonctionnements* », admet Bruno Le Sech, secrétaire général du groupe dont le siège est établi au sud de Caen, à Rocquancourt. Du reste l'entreprise « *n'écarte pas l'hypothèse de nettoyer intégralement le site* » tandis que le député Leteurtre évalue, pour l'instant, l'opération de dépollution à quatre millions d'euros...

Y'a pas à dire, c'est vraiment la crise ! Et le recyclage, très tendance depuis la mise en œuvre du Grenelle, n'en sort pas glorifié. C'est le moins que l'on puisse en dire !

Ce rédactionnel provient du site www.dechetcom.com - contact@dechetcom.com